



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. ROBERT-CLICHE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRÉDÉRIC

AVIS D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT #356-20 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME #295-15

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

QUE lors d'une séance tenue le 2 novembre 2020, le conseil municipal de Saint-Frédéric a adopté le projet de règlement #356-20 modifiant le plan d'urbanisme #295-15;

QUE le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation écrite de 15 jours, en vertu de l'arrêté ministériel 2020-074 publié le 2 octobre 2020, du 16 novembre 2020 au 2 décembre 2020 à la suite de l'adoption du projet de règlement suivant :

Règlement 356-20 amendant le Plan d'urbanisme #295-15. Ce projet de règlement modifie le plan d'affectation des usages dans le but d'y ajouter une affectation résidentielle de faible densité et d'agrandir une affectation résidentielle de moyenne densité dans le secteur de la rue Lehoux tel que présenté à la figure ici-bas. Le projet modifie également la grille de compatibilité des usages dans le but d'autoriser les classes d'usages Agricole et Forestières dans les affectations industrielles.



QUE toute personne intéressée à se faire entendre peut transmettre ses commentaires écrits par courriel à l'adresse suivante : municipal@saint-frederic.com ou par courrier au 850, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Frédéric (QC), G0N 1P0.

Donné à Saint-Frédéric
ce 29 octobre 2020

Cathy Poulin
Cathy Poulin

Directrice générale et Secrétaire-trésorière



LE FRÉDÉRICOIS

NOVEMBRE 2020



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-FRÉDÉRIC



➡ Saint-Frédéric, un vent de fierté

La municipalité offrira des collectes de résidus verts afin d'offrir un service écologique aux citoyens. Il est très important de respecter les consignes données par notre transporteur, car si non, vos sacs ne seront pas récupérés. Nous vous conseillons de mettre vos résidus verts la veille au soir. La date à venir est le 6 novembre prochain.

Étant donné que le coût de l'enfouissement des vidanges est établi avec le poids de la collecte, le fait de mettre vos résidus verts au vidange représente des frais importants.

Voici ce qui est considéré comme des résidus verts :

- ✂ Gazon ;
- ✂ Feuilles mortes ;
- ✂ Branches coupées de diamètre inférieur à 1 cm (non attachées), longueur maximale de 60 cm ;
- ✂ Fleurs, plantes et autres résidus végétaux (aiguilles de résineux, retailles de haie, mauvaises herbes, etc. **sauf** plantes exotiques envahissantes (Phragmite, berce du caucase, renouée japonaise, impatiente de l'Himalaya, Salicaire pourpre);
- ✂ Écorces, copeaux, bran de scie;
- ✂ Sacs de papier.



Ces résidus doivent être mis **OBLIGATOIREMENT** dans des sacs de papiers COMPOSTABLES **ou** encore dans des sacs de plastiques **transparents**.

Songez-y, plus vous participerez et plus ceci aura un impact positif sur votre compte de taxes!!!!



2 novembre versement de taxes



Prenez note qu'il est strictement interdit de se stationner dans les rues de la municipalité de Saint-Frédéric entre 23 heures et 7 heures pour la période hivernale, soit du 15 novembre 2020 au 31 mars 2021.

Merci de votre bonne collaboration!



Le comité des loisirs tiendra son assemblée annuelle le 18 novembre prochain à 18:30 à huis clos.

Vous désirez faire bouger les gens, organiser des activités, c'est VOTRE chance. Appelez au 418.426.3357 poste 101 afin de connaître tous les détails afin de joindre le comité.

Votre comité des Loisirs 2019-2020

David Lachance, Stéphane Lachance, Johanne Giguère, Annick Lessard, Mélanie Gilbert, Myriam Gagné, Karine Bernard



BLOC DE CIMENT

L'automne étant arrivé, plusieurs citoyens préparent leur terrain en vue de l'hiver. Nous désirons vous rappeler qu'**AUCUN** bloc de ciment ne sera toléré dans l'emprise. Par le passé, des bris sont déjà survenus sur les appareils de déneigement, nous ne voulons pas que ces situations surviennent à nouveau.

Merci de votre collaboration.

Bonjour à tous,

L'été tire à sa fin, cet été n'a pas été celle que nous attendions... Qu'à cela ne tienne, j'espère que vous avez su en profiter et refait le plein d'énergie.

Au Club Lions, en début d'été, nous avons fait une cueillette de bouteilles et celle-ci fut une grande réussite.

Pour ce qui est de nos activités pour l'année 2020-2021, comme vous tous, nous sommes dans l'incertitude. Soyez assurés que nous vous tiendrons au courant.

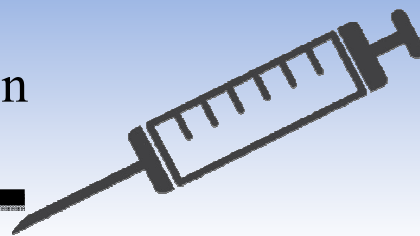
Nous vous souhaitons un bel automne et n'oubliez pas que si vous le désirez, il est toujours possible de se joindre à nous !!

Profitez des beaux jours!

Marie-France Groleau



Campagne de vaccination contre la grippe 2020



Le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches organise la vaccination contre la grippe saisonnière dans certaines localités de la MRC.

Ces cliniques s'adressent **exclusivement** aux gens de **75 ans et plus** et à leur principal aidant naturel.

→ Il est important d'avoir
tre possession

des cliniques de
Robert-Cliche

p a l

en vo-
votre carte d'assu-

Clinique complète

Horaire de la vaccination

Nom de la municipalité :		MUNICIPALITÉ SAINT-FRÉDÉRIC		
Lieu de la vaccination :		SALLE POIRIER (hôtel de ville)		
Date :	VENDREDI 13 NOVEMBRE 2020			
Heure :	De		À	
	:	11:00	:	11:40
No de téléphone pour la		(418) 426-3357 poste 101		

Pour les gens de moins de 75 ans qui veulent se faire vacciner, vous devrez aller dans les cliniques générales de vaccination. **Vous pouvez prendre rendez-vous par internet sur monvaccin.ca ou par téléphone au 1 855 480-8094.** Pour ceux et celles qui n'auraient pas accès à un transport, le Centre d'Action Bénévoles Beauce-Etchemins s'engage à fournir des bénévoles pour le déplacement des personnes inscrites. Des frais de 0,45 \$ du kilomètre seront demandés à la personne désireuse d'utiliser ce service.

Information générale concernant la grippe saisonnière

La grippe saisonnière est une maladie contagieuse qui peut amener de graves complications, particulièrement chez les gens de 75 ans et plus. Elle peut amener de forte fièvre, des douleurs musculaires et de la difficulté à respirer et peut même nécessiter une hospitalisation dans certains cas. Le vaccin est un moyen de vous prévenir de la grippe saisonnière.

Rubrique « Ç'a l'air que... »



« Ç'a l'air qu'il va y avoir des gros travaux au printemps... »

Oui, en effet, et pas rien qu'un peu! C'est dans le cadre d'une petite séance vidéo publiée récemment sur les médias sociaux et aussi lors de la dernière séance du conseil que j'ai eu le très grand plaisir de confirmer l'annonce de travaux d'infrastructures majeurs dans notre municipalité pour un montant d'environ 2,5 Millions\$ financés à 80% par les gouvernements du Québec et du Canada.

Ces travaux permettront d'abord la reconstruction complète de toutes les infrastructures de la rue Gagnon, à l'entrée ouest de la municipalité, qui en avait terriblement besoin. Cela veut dire d'abord un nouveau tuyau d'aqueduc qui va éliminer les problèmes d'eau colorée par le vieux tuyau rouillé datant de 1965. Il y aura aussi de nouvelles conduites d'eau usée pour les égouts sanitaires et de nouvelles canalisations d'eau pluviales pour gérer les eaux de surface avant de refaire la surface de la rue en neuf.

L'autre volet majeur de ce projet vise des travaux importants dans la rue St-Olivier à partir de l'intersection de la route 112 jusqu'au bout du réseau municipal à l'extrémité de la rue. Les travaux consistent à remplacer la conduite d'aqueduc qui a complètement dépassé sa durée de vie utile depuis longtemps et qui nous coûte une fortune et bien des problèmes à entretenir. Les travaux visent aussi à remplacer les conduites d'égout pluvial afin de gérer les eaux de surface alors que seule la conduite d'égout sanitaire avait été remplacée en 2005. Bien entendu, cela implique une reconstruction presque complète de la surface de la rue.

C'est très rare que nous avons pu avoir accès à une aide financière aussi intéressante pour réaliser des travaux majeurs qui nous permet-

tent de remettre à niveau des infrastructures désuètes dans notre municipalité. Une aide financière plus généreuse, de l'ordre de 80%, fait toute la différence pour la capacité financière d'une petite municipalité comme la nôtre.

Bien entendu, des travaux de cette importance impliquent des dérangements significatifs pour les citoyens des secteurs concernés. Ceux qui ont connu les travaux de 2005 ou encore la reconstruction d'une partie de la rue Grondin en savent quelque chose. Mais par la suite, nous serons en mesure de compter sur des infrastructures fiables et de belle qualité pour plusieurs générations.

La firme d'ingénierie sera connue sous peu pour la réalisation des plans et devis de conception des travaux à réaliser. Des visites seront certainement requises sur le terrain et nous organiserons aussi des rencontres avec les ingénieurs qui seront en mesure de présenter les détails du projet et de répondre à toutes les questions particulières.

Ces travaux s'inscrivent dans la stratégie du conseil municipal et du personnel de la municipalité de préparer des projets qui sont prêts à déposer lorsque l'occasion se présente. Nous avons prévu les budgets requis en début d'exercice financier afin d'être prêts à saisir ces opportunités. Nous souhaitons de cette façon nous attaquer activement au remplacement des infrastructures qui sont problématiques tout en respectant nos capacités financières.

C'est donc à ce moment une excellente nouvelle que tout le conseil municipal est très heureux de vous partager!

Martin Nadeau, Maire

Centre d'action bénévole Beauce-Etchemin



Nouveauté** **Entraînement en ligne** avec notre nouvelle kinésiologue Virginie. Aimez notre page facebook **Centre d'action bénévole Beauce-Etchemin – CABBE**. Ensemble restons actifs, partagez à votre entourage.

Pour information : Virginie Corriveau 418 397-0135 viactive@cabbe.org

CENTRE D'ÉCOUTE BEAUCE-ETCHEMINS

« Ne restez pas seul dans cette période difficile, nous sommes là pour vous. Appelez 418-228-0001 »



Centre d'Écoute Beauce-Etchemins
Service d'écoute téléphonique en tout temps
24 heures / 24
7 jours / 7



Levée de fonds pour le chauffage de l'Église Saint-Frédéric.

La Loto Fabrique de Saint-Frédéric sera le 8 novembre 2020 après la messe de 9 h 00.

Les billets sont en vente présentement par téléphone à cause de la Covid 19.
Les administrateurs peuvent être rejoints dès maintenant.
Michel Lagrange 418-426-2392
Bruno Grenier 418-426-1114
Harold Gilbert 418-426-1433
Diane Paquette au presbytère 418-426-2816

Nous avons dû également remplacer la vieille fournaise, nous comptons sur votre générosité habituelle.

PRÉPARATION AU BAPTÊME Automne 2020, de 18 h 30 à 19h30

14 septembre Beauceville	28 septembre St-Joseph
5 octobre Beauceville	19 octobre St-Joseph
2 novembre Beauceville	30 novembre St-Joseph

Date possible pour Baptême à Saint-Frédéric le 25 octobre et le 22 novembre 2020, s'il y a un ou deux inscriptions.

Présentement nous pouvons accueillir deux familles à la fois, protocole d'hygiène voulant.

Ce mois-ci, il nous fait plaisir de laisser une place de choix dans notre journal municipal pour une publication de mon confrère et ami Monsieur Jonathan V Bolduc, Maire de la Municipalité de St-Victor et Préfet de la MRC Robert-Cliche. Le mandat de maire m'amène à participer à la gestion de notre MRC et à mettre mes compétences au service de différents comités de travail de la MRC notamment aux finances, aux ressources humaines ou à la sécurité publique mais surtout à rallier nos voix pour les différents enjeux qui concernent toute notre région. Le message de la part de Jonathan Bolduc vise justement à vous permettre d'en savoir un peu plus sur le rôle et les services qui sont confiés à la MRC par la Loi.

Martin Nadeau
Maire



Chers amis,

Suivant l'élection de M. Luc Provençal comme député de Beauce-Nord, le conseil des maires m'a accordé sa confiance en me nommant comme préfet de notre MRC Robert-Cliche à la fin de 2018. Au fil du temps, je me suis rendu compte que bien des gens n'ont peu ou pas idée de ce que ça fait un préfet, ni même à la base du rôle que revêt une MRC. Ainsi, quelques fois chaque année, je publierai dans chacun de vos journaux locaux des textes pour mieux définir le tout.

Tout d'abord, quand on parle de « la Beauce », à quoi fait-on référence, historiquement ? On fait référence au « comté de Beauce », soit une sorte de district municipal ayant été instauré en 1855, au même titre qu'une soixantaine d'autres comtés au Québec. Avec les années, nos comtés voisins furent Dorchester (Saint-Isidore, Saint-Prosper) et en 1912, Frontenac (Saint-Gédéon, Saint-Méthode, Saint-Ludger) car jusqu'à ce moment-là, même Lac-Mégantic faisait partie du comté de Beauce ! Les comtés municipaux sont les ancêtres des MRC. Ces comtés avaient pour compétences les cours d'eau, les ponts, la voirie intermunicipale et à partir de 1969, ils furent aussi responsables des rôles d'évaluation.

Au tournant des années 80, le gouvernement Lévesque, qui venait d'adopter la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), a aussi ratifié la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU). Par cette initiative, le gouver-

nement est venu remplacer les comtés municipaux par les municipalités régionales de comté (MRC), entre autres pour regrouper à la fois les villes et les plus petites municipalités, et planifier l'aménagement du territoire tant des milieux urbains que des milieux ruraux.

Un peu comme un conseil municipal, qui est composé d'un maire et de conseillers, le conseil de la MRC regroupe les maires de chacune des municipalités membres, qui élisent ensuite l'un des leurs comme préfet pour présider le conseil de la MRC. Avec plus de responsabilités qui leur incombent et devant aussi réunir les villes, les MRC ont un territoire plus petit que les anciens comtés municipaux. Les compétences d'une MRC sont le schéma d'aménagement (zonage), le plan de gestion des matières résiduelles, le schéma de couverture de risques (protection contre les incendies), assurer le libre écoulement des cours d'eau, les rôles d'évaluation, la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes foncières et la création d'un CLD pour le soutien aux entreprises. À cela, s'ajoute des pouvoirs locaux qu'on regroupe pour la région, par exemple se mettre « à gang » pour avoir un meilleur service au meilleur prix, notamment au niveau de la collecte du recyclage, la mise aux normes et la vidange de fosses septiques, ainsi que les ententes de services pour l'inspection municipale, où chaque municipalité est « utilisateur-payeur ».

La MRC est donc au service de ses municipalités-membres. De plus, la vision de notre conseil des maires est typiquement beauceronne, soit de s'avérer une organisation lean par la modernisation des façons de faire et de collaborer avec nos voisins quand c'est avantageux : la cour municipale avec Ville Saint-Georges, la gestion des déchets et les transports adapté et collectif avec la MRC de la Nouvelle-Beauce et, lorsque pertinent, la diffusion de communiqués de presse conjoints par les trois préfets pour un impact plus grand dans les médias.

Notre MRC, dont le chef-lieu est Beauceville, regroupe également Ville Saint-Joseph, Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Odilon-de-Cranbourne, Saint-Séverin, Saint-Frédéric, Tring-Jonction, Saint-Jules, Saint-Alfred et Saint-Victor. Dix municipalités situées au cœur de la Beauce. Le conseil des maires vous remercie de votre confiance !

Par Jonathan V. Bolduc
Maire de Saint-Victor
Préfet MRC Robert-Cliche